

**Badische Landesbibliothek Karlsruhe**

**Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe**

**Tracite - Cod. Durlach 25**

**La Noue, François**

**[S.l.], [16. Jh.]**

[Advertissement]

[urn:nbn:de:bsz:31-127232](#)

Adverfisement Pour L'infelligence,  
du plan de la dite caſtrameſt  
faſion ~

Le foſſe qui eſt auſſour de cete caſtramenſation, n'eſt que de quatre foſſes de Large, ſans les recrues d'autres quatre foſſes à l'endroit des Rauelins, reſervant de faire de celle, ou de plus grande L'argeur, ſi il eſt beſoing.

A. La lettref A. eſt la ſigne de la reduction des foſſes, dont chacune ſection vaut huit foſſes.

B. Le logis du Chef de l'armee, aſſis tout au milieu du Camp, ſur l'assiette duquel, tout le logis dudit Camp, doit eſtre diſtribue, et defparti, et contient ledit logis dudit Cheffs, vingt foſſes en guerre.

C. La place auſſour dudit logis, contenant quatre cents pieds, cent en chacun sens.

D. les

274.

D. Les logis destines, po<sup>r</sup>t les quatre marchans  
de camp, Coronels general, Sr La cavallerie, et  
Infanterie, Maistre de Camp, et Sergent maior  
Grand maistre de L'artillerie, & gens de conseil  
a chez le Thresorier, & Contrerolleur general,  
qui tous dainent estre logez, autour de la dite  
place, po<sup>r</sup>t estre prests de Vostre Majeste, et  
que les finances soyent plus seurement.

E. Les quatre grandes rues principales cha-  
cune de diz foises de large.

F. Les quatre portes aux boutz desdites  
quatre rues, au devant desquelles seront fai-  
ses quatre franchises, et tenues par dehors,  
po<sup>r</sup>t empescher que l'on ne puisse regarder  
par le dehors dedans le camp. le long desdi-  
tes quatre rues.

q.

G. Les quatre Courtines, & quatre Ravelins aux  
quatre coins, qui flancquent les dites courti-  
nes, et les quatre portes, sur lesquelles courti-  
nes & ravelins, seront placees les pieces d'ar-  
tillerie, serpentes, et harguebuses à croix & par-  
tie des canonniers.

H. Les rues moindres, lesquelles séparent les  
carrés des logis de gens de guerre po<sup>r</sup>t leur aise.

I. Les quatre carrés, où seront logés, quatre cor-  
nettes de gens d'armes, du nombre de seize cents.

K. Les douze carrés pour loger les douze au-  
tres cornettes de gens d'armes.

L. Les seize Carrés po<sup>r</sup>t loger les quatre re-  
giments de gens de pied, assavoir, quatre car-  
rés po<sup>r</sup> chacun régiment

M. Les seize autres Carrés, ordonnes, po<sup>r</sup> les  
seize compagnies de chevaux legiers

N. Les.

276.

N. Les deux Carrer destinez po<sup>r</sup>: le marche des Viures, et des marchandises, et au tor d'icuns lo<sup>r</sup>ger les marchans Volontaires, qui pourront estre places, devant ou derriere le logis du general, ainsi qu'il sera aduis po<sup>r</sup> le plus aise.

O. Deux Carrer les Commissaires generaux des Viures, commis, et contrerolleurs, clercs, et officiers, ledits Viures, Chenau<sup>s</sup>, Chartiers, mulets, muletiers, et autres officiers.

P. Les officiers et chenau<sup>s</sup> po<sup>r</sup>: les ponts a<sup>r</sup> batteau<sup>s</sup>.

Q. Les gens de guerre Volontaires, Ambassadeurs et autres personnes qui pourront survenir ey l'armee.

R. Les deux Carrer foscoyerz a l'entour, po<sup>r</sup> loger seurement, les poudres et munitions de l'artillerie.

-5-

S. Les huit Carrés pres les quatre portes, ou  
seront loges, les huit cents harguebusiers à che-  
val, les Preuosts des Marchans, et leurs archers.

T. Sur les quatre Ravelins du camp, les pieces  
d'artillerie, et partie des Commissaires, et Can-  
noniers, deffartis en chacun, avecq; les che-  
vaux de l'artillerie & Promiers.

V. Et sur les courtines seront loges les Serpes  
faires, et Canoniers, ayans en charge les hargue-  
busiers à crocq.

X. La place reservee autour du camp, po<sup>r</sup>t  
ranger en bataille s'il est besoing, et po<sup>r</sup> exer-  
cer, continuelllement, les gens de guerre, soit à  
l'ied, ou soit à Chenal.

Y. Les quattro frachées, qui sont, au devant des  
quatre portes du camp, pour le couvrir, et em-  
pêcher, que par le dehors, l'on puisse voir dedans  
ledit Camp.

Aduerfissement POUR les mesures et le  
calcul du nombre des pieds que  
confient ledict plann ~

**P**AR ce que dessus, et par le pourtrois cy devant ap-  
pert, que ce Camps, ainsi clos et ferme a. 496. foises.  
de front, sur .544. de longeur a prendre entre  
deux cordamps, qui seroit en arriere, 269824. foi-  
ses.

**R**evenons les dutes, 269824. foises, 299. arpens  
et demy 274. foises de terre a. 18. pieds po. per-  
che, et. 100. perches po. arpent,

Et soy fosse, ou sa ceinture, confiendront de pour-  
tour, 2080. foises.

**L**esquelles se trouuent ainsi par le front des Ra-  
nelins, l'espangle de chacun en a. 72. po. le regard  
de cinq des coins. Celuy de la porte. 48. Les  
deux courtilles, chacune. 120. La franchise que cou-  
vre la.

La porte .64. Et les quatre flanges ce qu'on aduiseera, et  
cela renient, à 496. foises po<sup>t</sup> le front.

L'autre coste opposite empore sunt au four. 496.

Et par l'ire des costieres de ce camp, les fronts des  
desdits Ranchins des wings chacun .72. foises, Ce  
luy de la porte .80. Vne des Courtines .104. et l'autre  
.152. La franche qui contre la porte .64. Les  
quatre defenses, à discretion qui revient, a .544.

L'autre costiere opposite estant semblable, en co-  
stient aussi .544.

Réuenant le tout au nombre de.

2080. foises de pourfour.

Et po<sup>t</sup> faire ordinairement ceste closture de camp,  
contenant, les .2080. y pourront estre employes  
.17460. hommes, qui sont assauoir.

Douze mille hommes de pied, Quatre milles six cents  
gouiatz, qui se pourront former à raison de cent  
seize.